



## FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom : \_\_\_\_\_ Numéro de membre : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**Le Barreau du Québec octroie un rabais de cotisation aux membres qui retournent aux études à temps plein, équivalent à la cotisation au Fonds général, sous réserve des conditions suivantes :**

En cochant la case, vous confirmez que vous remplissez le critère.

- L'avocat doit poursuivre un programme d'études supérieures dans un programme de droit **ou** des études dans un programme connexe au droit ou en lien avec l'exercice de la profession d'avocat ;
- L'avocat doit être inscrit à temps plein dans une université reconnue pour un minimum de trois mois consécutifs dans une même année financière (1<sup>er</sup> avril au 31 mars). Il doit fournir une attestation d'inscription, laquelle doit mentionner le nom du programme, la période d'inscription et le statut temps plein ;
- Le statut d'étudiant à temps plein est confirmé par l'Université et est généralement défini par l'inscription à 12 crédits par session (9 crédits pour les maîtrises, 6 crédits pour les maîtrises à l'été ainsi que « cheminement mémoire » au doctorat et à la maîtrise) ;
- L'avocat doit payer lui-même la totalité de ses frais de scolarité ;
- L'avocat doit payer lui-même sa cotisation (le rabais accordé sera équivalent à la portion déboursée par l'avocat) ;
- L'avocat doit avoir un statut en règle au Barreau du Québec et il doit être dispensé de l'assurance professionnelle en vertu de l'article 3.9 du *Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec*, puisqu'il ne pose aucun des actes mentionnés à l'article 128 de la *Loi sur le Barreau*. Il est de la responsabilité de l'avocat de demander une dispense de souscription en remplissant le formulaire et de transmettre la preuve de dispense de souscription ;
- L'avocat devra informer le Service des cotisations dès la fin de ses études ;
- Aucune demande d'aide financière ne peut avoir de portée rétroactive à un exercice financier antérieur à celui au cours duquel est formulée la demande, ni concerner un exercice financier postérieur à la date de la demande ;
- Le rabais accordé sera proportionnel à la période visée par l'inscription.

### Déclaration solennelle

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, ayant son domicile professionnel au \_\_\_\_\_, demande au Barreau du Québec de bénéficier de l'aide financière pour avocat aux études à temps plein, et à cette fin, j'affirme sur mon serment d'office que les renseignements fournis dans ce formulaire sont véridiques, exacts et complets. De plus, je m'engage à fournir les documents requis (en version papier ou numérisés) que je transmets avec cette demande.

En foi de quoi j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

### Je m'assure d'inclure à ma demande les documents suivants :

- Le présent formulaire
- L'attestation d'inscription
- La preuve de paiement des frais de scolarité

**IMPRIMEZ et transmettez les documents requis par COURRIEL ou par la POSTE :**

**À l'attention du Service des finances : 445, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2Y 3T8**  
cotisations@barreau.qc.ca